TAXE D'APPRENTISSAGE

JE SOUTIENS L'ORIENTATION **DES JEUNES VERS** LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT EN VERSANT À MA CMA D'APPRENTISSAGE [FRACTION DES 13%]



C'est le moment de désigner le bénéficiaire de votre Taxe d'Apprentissage!

Choisir la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Normandie, c'est aussi choisir :

- son CFA: CMA Formation CIFAC, IFORM, Eugénie Brazier, Raphaël Mallard ou Simone Veil,
- d'être aux côtés chaque année des 5 000 apprentis formés par la CMA Formation
- de soutenir l'Artisanat normand et l'insertion professionnelle.

En nous désignant bénéficiaire de votre Taxe d'Apprentissage, vous assurez la pérennité de votre filière.

Connectez-vous dès aujourd'hui

à la plateforme SolTéa, saisissez le SIRET 13002799800017 et affectez-nous votre versement à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Normandie.

Merci et bel été!

Christophe Doré Président de la CMA Normandie



N°SIRET à indiquer sur SOLTEA: 130 027 998 00017





NORMANDIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté · Égalité · Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT NORMANDIE

2, rue Claude Bloch - CS 25059 - 14077 Caen CEDEX 5

Tél.: 02 31 53 25 00 · contact14@cma-normandie.fr · artisanat.fr · cma-normandie.fr · formation.cma-normandie.fr